Le rapport à l'autorité

À moi la liberté, et l'ordre autour de moi!

L'essentiel l'essentiel l'essentiel

Il y a une double évolution. La tolérance envers certaines conduites est en hausse : de plus en plus de personnes, et en premier les plus jeunes, ne considèrent pas comme injustifiables certains comportements comme l'homosexualité, l'euthanasie, le divorce ou le suicide, ou bien encore le mensonge, la prise de stupéfiants, ou voyager sans ticket.

L'ordre, dans le même mouvement, est davantage apprécié : on constate chez les jeunes générations¹ une montée de valeurs comme l'effort et la discipline, le respect de l'autorité, la fidélité conjugale, une meilleure confiance envers l'armée et la police, et sont davantage rejetés des comportements comme la fraude fiscale, la perception d'indemnités indues. Toutes les générations condamnent la corruption et l'obéissance aveugle aux consignes. La liberté privée n'apparaît donc plus contradictoire avec l'ordre public, contrairement aux années 1960-1970.

C'est que l'État, depuis 1981, n'est plus considéré par une grande partie de la population, l'électorat de gauche, comme représentant d'un ordre social illégitime. Un consensus politique s'est développé qui favorise l'essor de positions extrêmes.

^{1 -} Voir le chapitre sur les valeurs des jeunes.

^{2 -} Socioloque à Economie & Humanisme, en remplacement de E.SCHWEISGUTH malade. Exposé du 26 mars 2002.



L'exposé l'exposé l'exposé l'exposé

Georges Decourt 2

Il y a près de 35 ans, en mai 1968, soufflait comme un vent de contestation en France, mais aussi sur les campus américains, à Prague, etc. Depuis on a assisté à la montée de la revendication des libertés individuelles et collectives et à la perte de confiance dans les grandes institutions qui encadraient la pensée : politique, religion, presse.

E. Schweisguth fait ressortir de l'enquête sur les valeurs d'abord une tendance au rejet des contraintes mais aussi à un retournement de tendance avec les nouvelles générations.

Pas de contraintes

Chacun semble penser d'abord à son intérêt particulier, à celui de sa famille et de ses amis, comme si le bien commun n'était plus un objet de préoccupation pour beaucoup. On note une montée de l'incivisme : abstention politique, irrespect des biens collectifs... Or, dans les enquêtes européennes sur les valeurs, les opinions des Français interrogés montrent certes un déclin des valeurs traditionnelles mais aussi un regain en faveur de règles de vie commune.

Sur certains thèmes, on constate une évolution rapide des mentalités. Ainsi le divorce, l'avortement, l'homosexualité, le suicide, l'euthanasie, relèvent de choix privés et non plus des instances religieuses ou politiques. Qu'on approuve ou pas ces conduites, la plupart s'accordent à dire que c'est à chacun d'en décider. On ne peut imposer ses propres choix aux autres. Il y a une quasi disparition de la condamnation morale, c'est remarquable surtout chez les plus âgés et cette évolution court depuis ces deux dernières décennies.

Il y a à côté de cela des évolutions plus lentes sur certains principes comme le mensonge dans son propre intérêt, l'amour inconditionnel de ses parents quels que soient leurs défauts, la consommation de marijuana ou l'absence de ticket dans les transports en commun. Cette évolution est sensible surtout chez les jeunes.

Pensez-vous qu'est injustifiable?	1981	1990	1999
L'homosexualité	62	52	32
L'euthanasie	41	35	22
Le divorce	28	23	15
L'avortement	36	33	25
Le suicide	59	53	48

Pensez-vous que?	1981	1990	1999
Mentir dans son intérêt est "injustifiable"	66	58	59
L'amour de ses parents est "inconditionnel"	80	77	74
Consommer de la marijuana est "injustifiable"	88	91	84
Voyager sans ticket est "injustifiable"	81	78	77

Est-ce un effet d'âge ? C'est-à-dire que cela passera en vieillissant. Ou bien un effet de génération ? Ce serait l'indice d'un changement durable, d'une nouvelle période.

Les plus âgés pensent comme il y a 20 ans lorsqu'ils étaient jeunes. Mais, comme les anciens vont progressivement disparaître et que les jeunes ont généralement moins le sens de ces valeurs que leurs parents à leur âge, il faut s'attendre à une permanence de cette évolution, donc à un changement très lent.

Mais la surprise des résultats de ces enquêtes, pour un sociologue comme E. Schweisguth et sans doute nombre d'entre nous, vient d'ailleurs.



Un retournement chez les jeunes générations

L'opinion dominante s'exprime ainsi : " Je veux être libre et que personne ne me dicte ma conduite ". " La vérité est en moi ". Sans doute, mais comme les libertés des uns se heurtent souvent aux libertés des autres, comment concilier ces libertés individuelles ? On en appelle pour cela à l'autorité.

En effet, on constate un arrêt de la chute des opinions rejetant l'autorité. Est-ce un retour à l'ordre tel qu'il était conçu dans les années antérieures ? Est-on allé trop loin et assisterait-on à un retour de balancier ? Cela ne se passe pas en ces termes.

En fait les sondages montrent que par " autorité " les nouvelles générations n'entendent pas l'autorité subie, qu'elles ont d'ailleurs peu connue. Aujourd'hui les parents, les enseignants, les forces de l'ordre, expliquent, dialoguent. Et lorsque cela ne s'est pas fait, la revendication est immédiate : " expliquez et, quand aura compris, on obéira!"

Ces générations n'ont pas connu les contraintes sociales des années 1960 ni l'ouverture libérale des années 1970. Elles sont venues au monde au cours de cette période ou plus tard. Ainsi des jeunes pensent qu'il est tout à fait naturel, dans l'ordre des choses, que proviseur, enseignants, parents et délégués d'élèves s'assoient à la même table. Certains croient même que cette règle date du début du siècle dernier...

Ce n'est donc pas un retour à l'autorité telle qu'on l'a connue, mais l'exigence d'une autorité pour régler la vie sociale, face à l'incivisme qui me gêne, aux violences qui me touchent, à la délinquance qui me menace. Ce sont des règles collectives pour protéger ma liberté individuelle.

Pensent que "ce serait une bonne chose de respecter davantage l'autorité"

les personnes	1981	1999
nées entre 1946-1954 (jeunes en 1968)	43	67
nées entre 1955-1963 (trop jeunes en 1968)	41	63
nées entre 1973-1981 (les enfants des jeunes de 1968)	/	70
Total de la population interrogée	60	69

Cette évolution est sensible chez les plus jeunes mais aussi les plus âgés. Notons avec E. Schweisguth " qu'au même âge les nouveaux jeunes disent beaucoup plus que leurs devanciers qu'il faudrait un plus grand respect de l'autorité ".

Ce changement se traduit par des opinions qui conduisent à une évolution des attitudes.

disent qu'ils	1981	1999
ont confiance dans la police	38	58
ont confiance dans l'armée	52	64
condamnent les aventures extra-conjugales	37	60
sont favorables à la fidélité dans le couple	50	85
considèrent la fraude fiscale "injustifiable"	51	58
considèrent les indemnités illicites "injustifiables"	48	55



On constate que les jeunes d'aujourd'hui ont davantage confiance dans la police que les jeunes d'il y a vingt ans, de même pour l'armée, mais là existent d'autres raisons comme la fin des guerres où la France était directement impliquée et les missions de paix en Europe centrale confiées aux armées. L'image de l'armée n'est plus celle d'une force répressive.

Par ailleurs, la condamnation des aventures extra conjugales et l'approbation de la fidélité dans le couple doivent s'entendre en regard de l'approbation du divorce (il vaut mieux se séparer lorsque l'on ne s'entend plus). Il s'agit de fidélité à condition que les membres du couple le veuillent dans le même temps : c'est donc la possibilité de fidélités successives.

Non seulement dans la vie privée (le couple) mais aussi dans la vie sociale (les impôts), il y a une exigence de rigueur qui est affichée, mais un peu plus faiblement lorsqu'il s'agit de la vie sociale. Est-ce que ces opinions se traduisent immédiatement en comportements? Ou bien d'autres opinions entrent-elles en conflit avec celles-ci? On peut imaginer qu'au moment de déclarer ses revenus, pensant par ailleurs que l'État gaspille notre argent, on s'autorise à faire une " retenue à la source " en ne lui déclarant pas tout...

Changement aussi chez les anciens jeunes de 1968

Avec la montée des valeurs de rigueur chez les jeunes, en comparaison avec les jeunes d'hier qui vivaient dans une société plus contraignante, nous assistons à un changement d'opinion des générations qui ont vécu l'expansion économique jusqu'aux crises pétrolières des années 70 et qui, elles, reviennent à des sentiments d'ordre.

Est-ce là encore un effet d'âge ? En vieillissant, les générations contestataires d'hier qui aujourd'hui dirigent la société ne voudraient pas être contestées dans leur autorité! Est-ce un effet de génération ? Après une période de libéralisation, il y aurait une période de refondation du vivre-ensemble. Ce n'est pas pour rien que ces temps-ci on fait beaucoup mémoire d'autrefois : on célèbre chaque année des anniversaires, non seulement de la Révolution française, mais encore des institutions cinquantenaires nées après guerre, celles qui façonnent encore notre vie commune nationale.

Toutefois les réponses à une question montrent bien que le retour au respect de l'autorité n'est pas aveugle et se heurte au sentiment fort de liberté individuelle. " Faut-il toujours obéir aux instructions plutôt que d'exiger d'être convaincu avant de les appliquer ? " Les personnes marquées par 1968 ne le pensent pas ; elles gardent un fond d'exigence de liberté individuelle. Toutes générations confondues, la majorité pense qu'il faut être convaincu d'abord avant d'obéir.

"L'évolution semble ainsi pouvoir être caractérisée à la fois par la continuation d'une demande de liberté dans la vie privée et par la montée d'une demande de règles dans la vie collective", conclut E. Schweisguth.

Irrespect envers l'autorité?

Ces résultats "édifiants" sont contredits par les événements violents de quelques jeunes qui ne respectent plus l'autorité des parents, des enseignants, des policiers et même des pompiers assimilés à des hommes de l'ordre.

Il se peut qu'une très petite fraction de la jeunesse actuelle, non représentée de manière significative dans ces enquêtes 3, ne soit pas sur la même longueur d'ondes que les autres jeunes. Or, comme la jeunesse en géné-

^{3 -} Voir le chapitre sur les valeurs des jeunes.



ral et les générations plus âgées se rapprochent dans un même mouvement de quête d'autorité et de règles de vie commune, la tension s'accroît aujourd'hui entre ces deux attitudes : l'une très majoritaire, même chez les jeunes, et l'autre très minoritaire, même chez les jeunes. Cette situation a deux conséquences possibles :

- ceux qui incarnent la tendance minoritaire ne sont pas soutenus par l'opinion commune et leurs expressions de violence en deviennent d'autant plus insupportables au reste de la société. Ce n'était pas le cas autrefois où il y avait une plus grande contestation de l'ordre social et davantage de violence dans l'expression des opinions ; pensons aux temps des fortes luttes sociales, des guerres de décolonisation, des événements de mai 1968, des Brigades Rouges en Italie...
- une fracture au sein de la jeunesse elle-même se confirme, dont nous ne savons pas les effets pour l'avenir de cette classe d'âge. Il existe une très forte exclusion de la minorité " irrespectueuse de l'autorité ". Et cette fracture se retrouve dans les banlieues, parmi les enfants de l'immigration, au sein de certaines familles entre les aînés et les plus jeunes.

Il ne semble donc pas que le malaise de cette minorité de jeunes reflète ou pointe un malaise dans la jeunesse actuelle : celle-ci apparaît au contraire très proche de ses aînés et en recherche de dialogue constant, d'égal à égal, pourrait-on dire. Aurait-on imaginé, il y a quelques décennies, des lycéens manifestant dans la rue avec leurs professeurs et leurs parents contre la violence dans les écoles ?

A moins d'un aveuglement collectif que refléteraient alors ces enquêtes, la situation sociale évoluerait vers un déséquilibre :

- pour la grande majorité, jeunes compris : baisse de confiance dans les institutions, montée des exigences de liberté individuelle et montée des demandes de règles collectives. Ces règles ne pourront être simplement imposées comme hier ; elles devront donc être expliquées, négociées entre les institutions et les individus et les groupes ;
- pour une minorité de jeunes : méfiance à l'égard des institutions, exigences de liberté individuelle, mais sans demande à la société de règles collectives. Ces quelques jeunes, en déphasage social sur ce plan, se sentent rejetés par la société, à laquelle ils reprochent de ne pas respecter leurs propres individualités, et rejettent cette société avec ses institutions jugées oppressives et arbitraires, avec ses règles qu'ils ne comprennent pas.

Notre société sent bien que tout ordre social, pour qu'il soit possible et durable, doit aujourd'hui être expliqué, justifié, en tout premier lieu à ceux qui n'en éprouvent pas la nécessité. Mais elle est dépourvue face à une minorité de la jeunesse pour laquelle l'autorité ne serait le fruit que d'un rapport de forces, aussi bien au sein de la famille, de l'immeuble, du quartier que de l'école. Entrer avec ces jeunes dans un jeu de démonstration de force ne ferait que justifier leur manière de voir et de vivre. Il nous faut donc inventer les moyens de construire ou reconstruire l'attachement à quelques valeurs communes sans lequel toute vie sociale devient impossible.



SANS CESSE SUR LA BRÈCHE

J'ai enseigné pendant quatre ans dans un établissement sensible de la banlieue de l'Est lyonnais. Je suis partie, maintenant, dans un collège rural où les problèmes sont beaucoup moins tendus et généraux, mais ils existent et ce sont souvent les mêmes.

Pourquoi, la première année, quand on arrive dans un établissement réputé difficile, est-ce aussi pénible ? Et pourquoi des enseignants, qui travaillent là depuis plusieurs années – j'en ai connu qui sont là depuis 15 ans – s'en sortent si bien ? Pourquoi suffit-il qu'ils arrivent dans un couloir pour qu'un élève, réputé difficile, cesse de chahuter, enlève sa casquette, dise poliment bonjour ? Ce sont parfois des élèves qui, en dehors de l'établissement, dans leur quartier, ont des comportements abominables et des démêlés avec la Justice.

Il faut au moins un an ou deux pour arriver à gagner la confiance de ces jeunes, à se faire respecter, non pas en tant que représentant de l'autorité, de la loi (c'est le Proviseur qui est respecté), mais en tant que personne en qui ils peuvent avoir confiance et qui va s'efforcer, tout le temps, d'avoir une attitude exemplaire, d'être le modèle. La clé de la réussite est sur le long terme. Je crois que c'est difficile et c'est pourquoi, après un certain nombre d'années, beaucoup d'enseignants décrochent : être toujours irréprochable, parvenir toujours à avoir la bonne réaction au bon moment sans se laisser emporter, continuer à préparer des cours de qualité quand on a un retour moins bon. Cela fait toujours un peu mal de voir les résultats médiocres aux examens par rapport à la peine qu'on se donne! Je crois que c'est beaucoup pour cela que des enseignants partent.

Une enseignante

AUTORITÉ ET POUVOIR

Il y a l'autorité des organes de pouvoir : l'autorité judiciaire, politique, celle qui appartient à un des éléments du pouvoir dans son ensemble, et il y a l'autorité personnelle : agir de son propre chef, avec l'autorité que l'on s'attribue de par soi-même et sans autorisation, c'est la capacité à se faire obéir. Cette autorité entraîne une supériorité de mérite ou de séduction.

Le pouvoir, surtout dans nos sociétés hiérarchiques, appartient à celui à qui il a été délégué. Or l'autorité ne se délègue pas. Elle s'obtient par la persuasion. C'est l'autorité de l'avocat qui, face au pouvoir judiciaire, devant un dossier, parvient ou non à convaincre. Il n'a pas de pouvoir. Il n'a que de l'autorité pour faire passer son message. C'est l'autorité du professeur dans sa classe, de l'instituteur " qui a de l'autorité ", comme on dit, qui est celui qui ne fait pas appel à un artifice du pouvoir. Il détient une autorité de sa compétence, de sa capacité de relation. A partir du moment où il se sert de son pouvoir, ou, mieux, du pouvoir d'un autre, qu'il soit Conseiller d'éducation, ou Principal, il perd, à chaque fois, de son autorité.

C'est à partir de cette distinction qu'il faut réfléchir aux modes d'autorité avec les adolescents. C'est cette autorité-là que les jeunes demandent : ils demandent à être convaincus ; et ils sont surpris de voir des adultes avoir peur d'eux et des groupes qu'ils forment. Quand on est convaincu, qu'on les approche, qu'on essaie de faire passer des savoirs, et, par là-même des savoir-faire, des savoir-être, quand on fait preuve de cette honnêteté intellectuelle, de considération envers eux, le respect est rendu.

Un ancien inspecteur académique



Avoir de l'autorité

Il n'est pas simple d'expliquer que certains ont par eux-mêmes de l'autorité et d'autres pas, que certains ont le sens de l'autorité et d'autres pas.

- Beaucoup d'adultes manquent d'autorité dans le sens où ils ne sont pas auteurs de leurs propres actes. L'argument "c'est ainsi et ça doit se faire comme ça" est souvent employé dans n'importe quelle réunion, c'est comme si on ne pouvait jamais rien faire autrement. Il n'y a plus de justification rationnelle des comportements mais la seule référence au bon plaisir.
- L'autorité se gagne non pas dans un comportement exemplaire, mais dans une attitude de vérité et de vérité absolue vis-à-vis de l'interlocuteur. Dans une relation d'autorité, on n'écrase pas l'autre ; on ne le considère pas non plus comme son égal. D'ailleurs, les jeunes ne demandent pas l'égalité ; ils demandent simplement aux adultes d'être accompagnés par quelqu'un en qui ils peuvent avoir confiance.

Pour certains, l'adulte, en particulier l'enseignant, se doit d'être quelqu'un de respectable, d'irréprochable, de devenir un modèle. Il suffit d'un incident où l'adulte réagit mal pour que son autorité soit détruite et tout est à reconstruire, à reconquérir. Chaque mot prononcé a de l'importance : un mot peut tout casser de la relation d'autorité.

D'autres pensent que l'enseignant, comme l'adulte, devant les adolescents, se doit d'être certes un exemple, mais pas forcément " exemplaire ", en ce sens que son droit à l'erreur doit être reconnu : " je me suis trompé, j'ai le droit de me tromper ; tu as le

droit à l'erreur, moi aussi. " Il est un exemple d'honnêteté intellectuelle, de vérité.

Aussi faudrait-il apprendre à argumenter, non pas pour se justifier après coup, mais pour expliquer le sens de ses actes. Ce qu'il faudrait enseigner, c'est la construction logique qui amène à des raisonnements à long terme et peut favoriser l'évolution des personnes.

En 1968, le slogan " interdire d'interdire " signifiait qu'il est interdit d'opposer une absolue contrainte qui n'est pas expliquée. L'interdiction arbitraire, mal comprise, c'est celle-là qu'il est interdit d'interdire. En revanche, l'explication va amener l'individu à s'interdire à lui-même un certain nombre de choses, va l'amener à se contraindre et, peut-être, à définir des règles pour vivre ensemble et, sans doute, à les respecter.

Cette approche suppose de donner place à la discussion, au débat, à la parole, au lieu de l'altercation, du recours au geste, du rapport de forces physiques.

Cette construction de l'autorité est longue et, pour être réussie, exige le concours de tous ceux qui, à un moment ou à un autre, se trouvent en position d'éducateurs : parents, enseignants, mais aussi voisins, usagers de services publics, commerçants...

Elle repose sur un accord non point tant sur un système de valeurs particulier que sur le fait que nos actes ont un sens, que tout ne se vaut pas et qu'il y a effectivement des valeurs et une hiérarchie des valeurs dans la vie.

- > L'exercice de l'autorité s'apparente-t-elle à un savoir-faire qu'on peut apprendre ? à un savoirêtre que l'on acquiert par sa propre expérience ?
- > Comment parvenir à retrouver le chemin de l'argumentation pour expliquer la justesse de ses actes et sortir des discours d'évidence (" les choses étant ce qu'elles sont ", " c'est ainsi et pas autrement " " ça s'est toujours fait comme ça ", etc.) ?
- > Y aurait-il nécessité de réhabiliter le raisonnement, la logique, après une ère d'appel à la créativité, à l'inventivité, à l'expression de soi ?



QUI SE MONTRE RESPONSABLE ?

Au cours d'un voyage scolaire de fin d'année, une fille de 15 ans fait une fugue un soir. Evidemment, on l'a su tout de suite, parce que c'est grave et que ses camarades sont venues nous le dire. Elle avait déjà repéré avec qui elle partirait. On a su très vite où la retrouver. Cela a quand même été extrêmement angoissant pour nous. On l'a récupérée. Chacun de nous, accompagnateurs, lui avons dit ce que nous avions à lui dire, indépendamment les uns des autres.

A l'arrivée, les parents étaient là. On a pris les parents à part pour leur expliquer ce qui s'était passé. Les parents nous ont répondu que, leur enfant étant placé sous notre autorité, nous en étions responsables! Le lendemain, l'élève est venue excuser l'attitude de ses parents : elle comprenait qu'elle avait eu un comportement déplacé, mais que la réaction de ses parents l'était tout autant.

Une ancienne conseillère pédagogique

ENQUÊTE AUPRÈS DE JEUNES

Le Forum Citoyen Rhône-Alpes travaille sur la citoyenneté et les jeunes. Il a fait interroger des jeunes de 16-24 ans par d'autres jeunes, avec une grille d'entretien préparée avec ceux-ci, sur leur perception de la citoyenneté. De la centaine d'entretiens ouverts, qualitatifs, il ressort deux points relatifs à l'autorité :

- une rupture forte avec les institutions politiques, non pas avec la politique en elle-même, car c'est un peu plus nuancé, mais avec les partis politiques et les élus,
- le sentiment massif de ne pas être écoutés : si les jeunes disaient avoir été écoutés à un moment, ils n'avaient pas été entendus et ressentaient que leurs paroles n'étaient pas prises en compte.

Dans cette enquête, le droit le plus cité est celui d'avoir des explications, le devoir le plus cité est le respect envers les autres.

Une phrase d'un jeune : " on est poursuivi par l'autorité à l'école, on subit l'autorité à la maison, on subit l'autorité de la loi ; dans la rue, c'est notre domaine ! " Il y a un désir de dialogue, de pouvoir s'exprimer, avec cette réaction : " si vous nous excluez de vos centres de décision, de parole, alors vous serez exclus de notre quartier. "

Défiance vis-à-vis des pouvoirs institutionnels mais demande de dialogue avec les adultes en position d'autorité. Ils attendent des règles ou au moins un cadre de la part des adultes. Et un jeune s'étonnait que des adultes puissent avoir peur de lui.

Forum Citoyens Rhône-Alpes

LES TORTS SONT PARTAGÉS!

Un soir, dans un quartier où les comportements connaissent quelques difficultés, à une intersection, j'avise deux véhicules quasiment nez à nez en plein milieu du carrefour, portières ouvertes. Je m'aperçois qu'il s'agissait simplement de jeunes gens en train de discuter et de fumer une cigarette. Je me présente ès qualité et leur demande ce qu'ils font là. Ils me répondent : " On discute. – Croyez-vous que ce soit vraiment le lieu ? " Ils me regardent d'un air étonné. Je continue : " Si vous discutez, allez le faire ailleurs. Là, c'est dangereux pour les automobilistes et, avant tout, pour vous. Alors, vous quittez les lieux. " Sans trop grommeler, ils le font. Puis l'un d'entre eux revient vers moi et me dit : " Vous êtes le Commissaire ? – Oui – Vous êtes mieux que vos collègues en tenue. Eux... " Et de dénigrer leurs comportements. J'interromps : " Ne commençons pas là-dessus parce que, si vous les accueilliez d'une manière différente, moins agressive, peut-être qu'eux-mêmes auraient un autre comportement. " L'autre continue, pas du tout d'accord, va vers son collègue, revient (je me demande ce qu'il me veut) : " Je vais vous dire, vous avez raison : les torts sont partagés. "

Un commissaire de police



Plusieurs intervenants notent que le monde des adultes est loin d'avoir des réactions homogènes dans sa relation avec les plus jeunes qui ne savent plus trop quelle réaction avoir en retour.

- Dans l'Education Nationale, il y a un manque de cohérence dans les attitudes entre les enseignants, sauf peut-être dans les établissements dits difficiles. Insuffisance de cohésion aussi entre enseignants, administrations et parents : le traitement des incidents et de leurs suites manque de clarté. Les élèves demandent un cadre et que les choses soient structurées, claires.
- Les adultes en général ne parviennent pas à s'entendre sur des positions claires, qu'ils tiennent ensuite de manière cohérente. Et cela est valable dans tous les secteurs de la vie sociale, pas seulement dans les structures scolaires : dans les espaces publics, les transports, les commerces, etc. Par exemple, il n'est plus possible d'entendre aujour-d'hui un adulte dire, comme une menace, à un jeune

pris en faute, qu'il ira trouver ses parents, car il ne sait pas si le parent aura la même attitude que lui.

La plupart s'accordent à dire que l'on doit nouer le dialogue avec les jeunes pour expliquer et justifier son autorité d'adulte. Mais ce n'est pas toujours évident : il n'est pas facile pour des Gardiens de la paix – intervenant dans l'urgence et dans des situations de crise, généralement extrêmes – de discuter. De plus, dès qu'ils portent l'uniforme, ces agents sont désignés et on ne leur tolère rien. A l'heure actuelle, une intervention sur trois s'inscrit dans la violence, même des interventions qui n'engagent pas au départ à ce climat de violence.

Les attitudes et les comportements des nouvelles générations ne correspondent pas à la rationalité à laquelle des générations précédentes ont pu être habituées : il n'y a pas consensus social sur l'autorité, la règle, la norme. Parfois le dialogue existe et parfois il y a des réactions de violence, sans trop que l'on sache pourquoi.

- > L'absence de respect de l'autorité est-elle due chez certains jeunes à des lacunes dans leur éducation ? à un environnement social très individualiste ?
- > Comment permettre à des parents en difficulté avec leurs enfants d'exercer véritablement leur autorité parentale ? Comment dans leurs relations avec les enseignants, les travailleurs sociaux..., peuvent-ils être aidés à jouer leur rôle éducatif ?
- > Faut-il contenir la violence dans certains quartiers dits difficiles, en protégeant ainsi les autres quartiers, ou intervenir au sein même de ces quartiers, en y protégeant les plus faibles face aux petits chefs locaux ?
- > L'idéal de la vie sociale est-il l'absence de heurts entre groupes sociaux ? le respect des mêmes règles par tous ? la tranquillité des populations ? la justice dans les relations sociales ?



LA PEUR DES AUTRES

Il y a aussi un problème de l'autorité dans les Institutions spécialisées, les Foyers de jeunes en difficultés sociales. Il y a une évolution vis-à-vis des conséquences de l'indiscipline, de la punition. Les Institutions spécialisées, faute de moyens ou de volonté pour définir le cadre éducatif et les contraintes qui en découlent, sont devenues souvent des lieux de non-droit où tout paraît permis. Les éducateurs paraissent avoir peur de la violence des jeunes, qui sont souvent tyranniques dans leurs rapports avec les autres. Alors que l'opinion publique réclame un renforcement de ces institutions, il est temps de réfléchir sur la problématique de l'autorité dans les institutions pour les jeunes en difficultés sociales : étudier la place du contrat, de la sanction, le rôle des éducateurs et de l'encadrement dans cette perspective.

Un éducateur spécialisé

RESPECT ET EXERCICE DE L'AUTORITÉ

Dans son discours inaugural, s'adressant à des policiers à Paris, Clemenceau disait : " Si vous voulez être respectés, soyez respectables!" Cela continue de guider ma manière d'être. J'ai eu la chance d'avoir connu toute cette évolution depuis 1968, puisque, à cette époque, j'entrais dans la Police Nationale comme inspecteur. Je vais livrer mon témoignage de 30 ans de carrière.

Attitudes contradictoires

Durant toute ma carrière, je continue à être le témoin d'une véritable contradiction : d'une part, un discours qui réclame toujours des règles, souvent même plus de règles, en tout cas, un strict respect des règles ; d'autre part, des comportements qui ne sont pas toujours en rapport avec ces règles. Exemples :

- Un gérant de supérette participe à une réunion d'associations dans mon bureau et réclame des interventions énergiques de la Police dans sa rue, notamment pour éviter les risques en matière de sécurité des usagers. Je m'engage à donner des directives. A la sortie de la réunion, ce commerçant me demande en aparté : " est-ce que vous pourriez demander à vos gens de marquer, malgré tout, une certaine tolérance à l'égard de mes clients qui ont du mal à stationner dans la rue... "
- Des parents d'élèves m'interrogent : " pourquoi la Police ne surveille-t-elle pas toutes les sorties d'écoles ? " et dénoncent le comportement des automobilistes. Or, lorsque vous allez sur les lieux, vous voyez que ce sont ces mêmes parents d'élèves, qui sont aussi des automobilistes, qui se garent n'importe où, qui circulent n'importe comment !

EXERCER L'AUTORITÉ

Dans ma fonction en tant que Commissaire de Police, j'envisage mon rapport à l'autorité sous trois aspects : mon statut professionnel, ma situation hiérarchique, l'exercice de ma profession.

Autorité de statut

Fonctionnaires de Police, représentants de l'État et même de l'autorité de l'État, puisqu'on dit des policiers qu'il s'agit de fonctionnaires d'autorité, nous avons une carte professionnelle particulière, qu'entre nous nous appelons une carte de réquisition. Comment a évolué cette autorité liée au statut ?

D'abord, une première étape a conduit le fonctionnaire d'autorité à être de moins en moins respecté, et c'est maintenant une constante : non seulement, il n'est pas respecté mais constamment contesté. Et là survient une autre contradiction : un de mes collaborateurs contrôle ou interpelle un contrevenant ; aussitôt, celui-ci réplique : Vous feriez mieux de courir après les voleurs ! D'abord : l'irrespect.

Deuxième étape, qui me parait encore plus grave : nous devenons la cible de la vindicte populaire, quand le policier n'est pas lui-même (j'entends souvent cette formule dans nos réunions) source de trouble à l'ordre public. Les policiers ne vont pas dans un quartier qui " paraît " calme. S'ils y vont, " ce sont eux qui foutent le bazar !" parce qu'effectivement ils focalisent la colère de certains.



Troisième étape : quelle sera-t-elle ? exigera-t-elle le rétablissement de l'ordre en amenant systématiquement le recours à la force ? Au cours de ces 30 années de carrière, j'ai assisté à la substitution d'un rapport de forces à un rapport de droits. Lorsqu'autrefois on avait un gardien de la paix pour dissuader, ramener de l'ordre, maintenant on envoie deux " costauds ", armés du nouveau bâton de défense. Nous avons des femmes dans la Police ; à certains moments, en dépit de la parité, de l'égalité, nous sommes obligés de tenir compte du sexe de nos collaborateurs pour désigner qui participera à telle mission, à cause de leur dangerosité.

Autorité hiérarchique

Ma position hiérarchique de Commissaire de Police et Commissaire Divisionnaire fait que j'ai un certain nombre de personnes placées sous mes ordres. Là, les choses ont largement évolué. Je m'en félicite. On ne " commande " plus, on " manage " et on est constamment à la recherche de l'accomplissement d'une tâche, à partir de l'adhésion consécutive à une explication sur les objectifs à atteindre et les moyens à déterminer, mais ce n'est pas la cogestion.

Autorité professionnelle

Par l'exercice de ma profession de policier " généraliste ", j'occupe une place privilégiée comme observateur au sein de notre société. Et j'ajoute que notre clientèle n'est pas uniquement délinquante. Le Commissariat où j'exerce a reçu, en 2001, 36.500 personnes. Parmi les interventions de Police-secours de ma responsabilité, c'est plus de 28.000 en un an. Voici quelques réflexions que me suggèrent certaines interventions, qui sont relativement peu nombreuses, mais que je ne connaissais pas dans le passé : c'est l'appel de parents, non pas du parent isolé d'une famille monoparentale, mais d'un père et d'une mère qui appellent Police-secours, à la suite d'un problème familial, pour faire entendre raison à leur enfant ! Actuellement, nous sommes amenés à intervenir ainsi, ce n'est pas tous les jours. C'est la Police au sein de la famille. Dans ces familles, le rapport est inversé : ce ne sont plus les parents qui commandent, mais les enfants qui cherchent à imposer leurs règles de vie ; c'est un peu l'enfant-tyran. Là, je pose la question fondamentale, qui est avant tout celle de l'éducation.

Un commissaire de police



Des livres

Michel CORNATON, Le lien social. Etudes de psychologie et de psychopathologie sociales, 1998, Paris, L'interdisciplinaire éditions.

Chantal DELSOL, L'Autorité, 1994, Paris, PUF, collection QSJ.

Charles MACCIO, Autorité, pouvoir, responsabilité, 1994, Lyon, Chronique sociale.

Roger MUCCHIELLI, Relation et autorité, 1996, Paris, ESF.